

Dix ans de la localisation de l'aide humanitaire (2016-2026) : l'heure de la célébration ou celle de la redevabilité ? Une réflexion pour l'avenir de l'action humanitaire en République démocratique du Congo.

Par Meschac Nakanywenge

Point focal du Groupe de Travail de la Charte pour le Changement (GT C4C/RD Congo).

L'année 2026 marque une étape importante pour la communauté humanitaire internationale. Dix ans se sont écoulés depuis l'adoption des engagements du **Grand Bargain** et de la **Charte pour le Changement (Charter for Change)**, deux initiatives majeures destinées à transformer le système humanitaire en favorisant une localisation accrue de l'aide, un meilleur partage du pouvoir décisionnel, une augmentation du financement direct des acteurs locaux et une reconnaissance de leur leadership.

Ces engagements sont nés d'un constat largement partagé : les organisations nationales et locales sont les premières à répondre aux crises, les dernières à quitter les communautés affectées et les mieux placées pour comprendre les réalités du terrain. Pourtant, elles demeuraient insuffisamment associées aux prises de décision et continuaient de recevoir une part limitée des ressources humanitaires.

Dix ans plus tard, une question fondamentale mérite d'être posée : **devons-nous célébrer ces dix années d'engagement ou profiter de cet anniversaire pour évaluer avec honnêteté les progrès réalisés et les défis qui demeurent ?**

La célébration d'un anniversaire ne devrait pas uniquement rappeler les engagements pris. Elle devrait surtout être l'occasion de mesurer les résultats obtenus, d'assumer collectivement les responsabilités et de renouveler les ambitions pour la décennie à venir.

Au cours de ces dix dernières années, des avancées significatives peuvent être reconnues. La localisation est aujourd'hui davantage intégrée dans les politiques humanitaires, les discussions stratégiques et les mécanismes de financement. Les capacités des organisations nationales se sont renforcées dans plusieurs contextes, et la notion de partenariat plus équitable est devenue un principe largement reconnu.

Cependant, les progrès demeurent inégaux et souvent insuffisants.

Dans de nombreux contextes, notamment en République démocratique du Congo, les organisations nationales continuent de faire face à des obstacles importants : un accès limité au financement direct, une participation encore marginale aux instances stratégiques de décision, des partenariats parfois déséquilibrés, ainsi qu'un transfert des responsabilités qui reste souvent plus théorique que réel.

La localisation ne peut être réduite à une simple augmentation des financements destinés aux acteurs locaux. Elle implique également un véritable partage du leadership, de la gouvernance, des risques, des responsabilités et de la confiance.

Cette responsabilité est collective.

Les donateurs ont la responsabilité d'adapter leurs mécanismes de financement afin qu'ils deviennent plus accessibles, plus flexibles et davantage orientés vers les organisations nationales.

Les agences des Nations Unies et les organisations internationales signataires du Grand Bargain et de la Charte pour le Changement doivent poursuivre la transformation de leurs pratiques institutionnelles afin que les partenariats reposent réellement sur l'équité, la transparence et le partage des décisions.

Les organisations nationales ont également la responsabilité de renforcer continuellement leur gouvernance, leur redevabilité, leurs systèmes de gestion, leur transparence financière et leur capacité à démontrer leur impact.

Enfin, les autorités nationales ont un rôle essentiel à jouer en créant un environnement favorable à la localisation, en reconnaissant pleinement les acteurs nationaux et en favorisant leur participation aux mécanismes de coordination humanitaire.

Le contexte particulier de la République démocratique du Congo rend cette réflexion encore plus urgente.

Depuis plusieurs décennies, le pays fait face à des crises humanitaires complexes marquées par les conflits armés, les déplacements de populations, les catastrophes naturelles, les épidémies et les effets croissants du changement climatique. Dans ce contexte, les organisations congolaises démontrent chaque jour leur capacité à intervenir rapidement auprès des communautés affectées, souvent dans les zones les plus difficiles d'accès.

Pourtant, leur potentiel demeure insuffisamment valorisé.

La prochaine décennie (2026-2036) devrait être celle de la transformation effective des engagements en résultats mesurables. Cela suppose notamment :

- a) une augmentation progressive du financement direct des organisations nationales ;
- b) une représentation équitable des acteurs locaux dans les instances de gouvernance humanitaire ;
- c) des partenariats fondés sur la confiance, le respect mutuel et le partage des responsabilités ;
- d) des mécanismes transparents de suivi des engagements pris par chaque catégorie d'acteurs ;
- e) des indicateurs de performance permettant de mesurer les progrès de la localisation au niveau national ;
- f) une stratégie nationale de localisation élaborée et portée conjointement par les autorités congolaises, les bailleurs, les Nations Unies, les organisations internationales et les organisations nationales.

À l'occasion de ce dixième anniversaire, plusieurs questions méritent une réflexion collective :

- 1) Est-il pertinent de célébrer les dix ans de la localisation de l'aide humanitaire ? Pourquoi ?
- 2) Les signataires du Grand Bargain et de la Charte pour le Changement ont-ils atteint les objectifs fixés en 2016 ?
- 3) Quels progrès concrets ont été réalisés et quels défis persistent encore ?
- 4) Les responsabilités doivent-elles être partagées de manière plus équilibrée entre les donateurs, les agences des Nations Unies, les ONG internationales, les organisations nationales et les autorités publiques ?
- 5) Quelles réformes concrètes sommes-nous prêts à mettre en œuvre entre 2026 et 2036 pour faire de la localisation un changement irréversible en République démocratique du Congo ?

Ces questions ne visent pas à désigner des responsables, mais à encourager une réflexion constructive, fondée sur la redevabilité collective et l'amélioration continue.

La localisation ne doit plus être considérée comme une aspiration ou un engagement politique. Elle doit devenir une réalité tangible, mesurable et durable, au bénéfice des millions de personnes affectées par les crises humanitaires.

À l'heure où la communauté humanitaire célèbre dix années d'engagement en faveur de la localisation, le véritable succès ne résidera pas dans les discours prononcés ni dans les cérémonies organisées, mais dans notre capacité collective à transformer les promesses en résultats concrets et durables.

J'invite les donateurs, les agences des Nations Unies, les organisations internationales, les organisations nationales, les autorités publiques, les chercheurs et l'ensemble des acteurs humanitaires à partager leurs analyses, leurs expériences et leurs recommandations afin d'alimenter un dialogue ouvert et constructif sur l'avenir de la localisation en République démocratique du Congo et au-delà.

Ensemble, faisons de la prochaine décennie celle où la localisation de l'aide humanitaire ne sera plus seulement une ambition, mais une réalité pleinement assumée, portée et mesurable.

Meschac Nakanywenge

Point focal du Groupe de Travail de la Charte pour le Changement (GT C4C/RD Congo)